

**Une victoire syndicale :
création d'un fonds de
soutien pour les artistes et
techniciens (FonSAT,
Loiret)**

Une victoire syndicale : création d'un fonds de soutien pour les artistes et technicien.ne.s (FonSAT, Loiret)

Le 3 janvier 2022 a été lancé le Fonds de soutien pour les artistes et technicien.ne.s du spectacle vivant dans le Loiret (FonSAT). Fruit de la mobilisation sociale de l'an dernier, ce Fonds est la traduction concrète d'une des revendications du socle commun des théâtres occupés : un plan de relance pour reconstruire l'emploi dans le secteur culturel.

Le FonSAT est lancé sur le périmètre du Loiret en 2022 à titre expérimental. Il a pour objectif de couvrir des besoins qui ne sont pas couverts, ni par les aides déployées en 2020 et 2021 par les collectivités territoriales, ni par l'État. La crise a en effet fait apparaître qu'un grand nombre de salarié.e.s intermittent.e.s (ou en voie de l'être, les « primo-entrant.e.s ») était passé sous les radars des institutions et à travers les mailles des filets des aides publiques déversées très majoritairement sur les entreprises, sur le principe d'un ruissellement escompté.

Avec le FonSAT, ce sont les artistes et technicien.ne.s qui sont à l'initiative du déclenchement d'une aide publique : ils contactent un employeur, proposent un spectacle sur lequel leurs salaires sont aidés à 100%, et cet employeur sollicite le Fonds. L'aide n'est attribuée que sur présentation d'un bulletin de salaire (une D.U.S via le GUSO).

L'employeur est éligible s'il relève du spectacle occasionnel. Ce ne sont donc pas des professionnels de la culture qui accueillent ces spectacles, mais de nouveaux lieux : crèches, petites mairies, centres socio-culturels...

À chaque spectacle est adossée une répétition, obligatoire pour bénéficier de l'aide. Jusqu'à 10 artistes peuvent être sur le plateau, et deux technicien.ne.s. Les barèmes des salaires sur le spectacle et la répétition ont été calculés de façon à couvrir toutes les conventions collectives.

Aujourd'hui, ce Fonds est abondé par deux collectivités territoriales, la ville d'Orléans et la Région Centre Val de Loire. Toutes les collectivités peuvent contribuer, de même que l'État pourrait le faire. Le FonSAT est un outil pour reconstruire l'emploi artistique sur le long terme, en créant une offre culturelle de proximité sur des petites jauges. Il offre des perspectives dans un contexte où les circuits habituels de diffusion sont « enrayés » par le contexte sanitaire et les interdictions de travailler venues du gouvernement.

Son succès dépendra de la capacité des salarié.e.s à s'en emparer, dans une démarche de solidarité et de défrichage de nouveaux lieux de diffusion.

Le FonSAT a été entièrement conçu par des militants des syndicats Snam CGT Orléans et Sud Culture Loiret, et porté par le Collectif unitaire des intermittent.e.s et précaires du Loiret.